

Réaction FO aux propositions du MEDEF

FO a pris connaissance de certaines propositions du Medef à l'issue du Grand débat.

En premier lieu, FO note que le Medef appelle à « booster le pouvoir d'achat », constatant que son amélioration est la « principale préoccupation des Français ».

Et en effet, un sondage au matin du 19 mars indique lui aussi que trois quarts des français soutenaient la journée de mobilisation qui portait en particulier sur la nécessité d'augmenter les salaires.

FO ayant déposé précisément son cahier de revendications à ce sujet appelle donc le Medef et les autres organisations patronales (CPME et U2P) à ouvrir une négociation afin d'aborder sérieusement la question de l'augmentation nécessaire du SMIC, la relance des négociations des grilles de salaires, notamment partout où les premiers coefficients sont en dessous du SMIC.

A contrario, FO s'oppose à la logique de la baisse du salaire différé que constituerait une nouvelle baisse des cotisations sociales des salariés qui serait inévitablement reportée sur la CSG et affaiblirait un peu plus la logique solidaire et paritaire de la sécurité sociale.

Concernant le coût du transport domicile travail non compensé par l'employeur lorsque les transports en commun font défaut, FO ne peut que renouveler sa demande d'une généralisation immédiate de la prime transport passant par sa mise en œuvre dans le cadre de négociations de branches.

FO s'étonne que le Medef appelle à inciter au télétravail alors qu'il n'a pas répondu à l'idée d'ouvrir une négociation interprofessionnelle sur le sujet.

Quant au « trop de dépenses publiques comparé à l'Allemagne », FO réaffirme qu'il appelle aussi à une négociation sur la question des aides publiques aux entreprises (140 milliards d'euros annuels) en regard de leurs effets sur l'emploi et rappelle qu'en Allemagne le taux de pauvreté, notamment parmi les travailleurs, est supérieur à celui constaté en France.

Au choc fiscal et de décentralisation du Medef, FO oppose un choc salarial et de réimplantation des services publics.

Paris, 19 mars 2019

Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

✉ yveyrier

@force-ouvriere.fr

☎ 01.40.52.86.01